

# DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-quatre novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 17 novembre 2016

**NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE** : 29 – **PRESENTS** : 25 – **REPRESENTES** : 4

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PLUMELET Jean-Luc, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : Mmes GUILLAUME Marie-Hélène (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*, PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à M. TANI Florent*), MM PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*) et PONTAC Serge (*pouvoir à M. MORMANN Cédric*),

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme GUINEL Marie-Jeanne, M. FLIPPOT Jacky

<b>OBJET</b> :	<b>Rapport 2016 de la CLET</b>
----------------	--------------------------------

N° 2016 / 11 / 04

*Dans la continuité du transfert des chemins de randonnée des communes vers le Pays de Blain, la Commission locale d'évaluation des transferts (CLET) a rendu un rapport. Celui-ci préconise une évolution de l'attribution de compensation, permettant à la Communauté de communes d'assumer les charges de la compétence transférée.*

*Vu la présentation de Monsieur Cédric MORMANN, Adjoint aux Finances – Ressources Humaines – Intercommunalité et Economie et Président de la CLET (commission locale d'évaluation des transferts) du Pays de Blain.*

*Vu les modifications des statuts du Pays de Blain en 2016, validées par arrêtés préfectoraux en date du 31 Décembre 2015.*

*Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 Octobre 2016.*

*Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission Finances – Ressources Humaines – Intercommunalité et Economie en date du 15 Novembre 2016.*

*Vu le rapport de la C.L.E.T. en date du 27 Septembre 2016 et la note de synthèse adressés à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.*

.../

*Vu le projet de Charte « Pour l'aménagement et l'entretien des itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Blain »*

*Considérant les travaux de la CLET en 2016 et son rapport.*

*Le Conseil municipal*

*APPROUVE le rapport de la CLET en date du 27 Septembre 2016 ;*

*VALIDE la répartition des attributions de compensation par commune ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 :*

<i>BLAIN :</i>	<i>559 415.42 €</i>
<i>BOUVRON :</i>	<i>754 672.41 €</i>
<i>LA CHEVALLERAIIS :</i>	<i>- 857.51 €</i>
<i>LE GÂVRE :</i>	<i>- 14 796.69 €</i>

*AUTORISE Monsieur à signer la charte « Pour l'aménagement et l'entretien des itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Blain », qui précise les rôles et missions de chacun.*

Vote : unanimité

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 28 novembre 2016  
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20161124-CM-2016-11-04-  
DE  
Date de télétransmission : 28/11/2016  
Date de réception préfecture : 28/11/2016

Séance du 24 novembre 2016  
Délibération n° 2016 / 11 / 04